

The logo of the Selle Français breed is a shield-shaped emblem. It features a stylized horse in profile, facing right, in a light blue color. The horse is superimposed on a background of red and white wavy stripes. The entire emblem is enclosed within a blue border that follows the shape of the shield.

Contrôle de performance Règlement des concours d'élevage de la race Selle Français 2026

Mise à jour le 19/08/2026

Applicable depuis le 03/02/2026

Applicable depuis le 15/07/2026

Table des matières

Table des matières

1 Dispositions générales	1
1.1 Objectifs des concours d'élevage et de caractérisation	2
1.2 Définitions	3
1.1.1. Connaissance du présent règlement	3
1.2.1 Engageur	3
1.2.2 Personne responsable	3
1.2.3 Propriétaire	3
1.3 Organisation des épreuves	3
1.3.1 Agrément et délégation	3
1.3.2 Calendrier	4
1.3.3 Organisation	6
1.3.4 Jury et jugement	6
1.4 Gestion des épreuves	8
1.4.1 Engagements	8
1.4.2 Engagements terrain et rattrapage	8
1.5 Droits de participation	8
1.5.1 Conditions d'admission des animaux	8
1.5.2 Conditions d'admission du présentateur et du cavalier	9
1.5.3 Conditions de qualifications	9
1.5.4 Conditions de présentation	10
1.6 Classements	11
1.7 Encouragements	12
1.7.1 Encouragements et aides	12
1.7.2 Éligibilité aux encouragements	12
1.8 Données personnelles	12
1.9 Bien-être animal et contrôle de médication	13
1.9.1 Dispositions relatives au bien-être animal	13
1.9.2 Contrôle de médication	14
1.10 Caractérisation sous toutes ses formes	15
1.11 Sanctions	15
2 Circuit femelles Selle Français de 2 et 3 ans	16
2.1 Qualificatives femelles Selle Français	16
2.1.1 Circuits et sections	16
2.1.2 Ateliers et coefficients	16
2.1.3 Déroulement des épreuves	16
2.1.4 Résultats, classements et rappels	17
2.2 Finale nationale : l'Evènement Femelles Selle Français de 2 & 3 ans	18
2.2.1 Conditions de qualification	18
2.2.2 Ateliers et coefficients	18
2.2.3 Déroulement des Épreuves	18
2.2.4 Bonification lignée maternelle	19

2.2.5 Résultats, classements et rappels	19
3 Circuits mâles Selle Français de 2 et 3 ans	20
3.1 Sélection et approbation des mâles de 2 ans	20
3.1.1 Epreuves qualificatives	20
3.1.2 Championnat des étalons de 2 ans	22
3.2 Sélection et approbation des mâles de 3 ans	24
3.2.1 Epreuves qualificatives	24
3.2.2 Testage des mâles de 3 ans	26
4 Concours de foals Selle Français et de poulinières suitées	30
4.1 Qualificatives foals Selle Français	30
4.1.1 Circuits et sections	30
4.1.2 Ateliers et coefficients	30
4.1.3 Déroulement des épreuves	30
4.1.4 Résultats, classements et rappels	31
4.2 Finale nationale : le championnat de France des foals Selle Français	31
4.2.1 Conditions de qualification	31
4.2.2 Ateliers et coefficients	31
4.2.3 Déroulement des épreuves	31
4.2.4 Résultats, classements et rappels	32
4.3 Concours complémentaires foals	33
4.3.1 Circuits et sections	33
4.3.2 Ateliers et coefficients	33
4.3.3 Déroulement des épreuves	33
4.3.4 Résultats, classements et rappels	34
4.4 Les poulinières	34
4.4.1 Circuits et sections	34
4.4.2 Ateliers et coefficients	34
4.4.3 Déroulement des épreuves	34
4.4.4 Résultats, classements et rappels	35
5 Circuit des 3 ans sport Selle Français	36
5.1 Concours locaux 3 ans sport Selle Français	36
5.1.1 Circuits et sections	36
5.1.2 Ateliers et coefficients	36
5.1.3 Déroulement des épreuves	37
5.1.4 Résultats, classements et rappels	38
5.2 Concours régionaux 3 ans sport Selle Français	39
5.2.1 Conditions de qualification	39
5.2.2 Circuits et sections	39
5.2.3 Ateliers et coefficients	39
5.2.4 Déroulement des épreuves	40
5.2.5 Résultats, classements et rappels	41
5.3 Finale nationale	42
5.3.1 Conditions de qualification	42
5.3.2 Ateliers et coefficients	42

5.3.3 Déroulement des épreuves	42
5.3.4 Résultats, classements et rappels	43
6 Circuit des Espoirs du complet 3 ans CCE	44
6.1 Concours qualificatifs Selle Français	44
6.1.1 Circuits et sections	44
6.1.2 Ateliers et coefficients	44
6.1.3 Déroulement des épreuves	45
6.1.4 Résultats, classements et rappels	46
6.2 Espoirs du complet – Finale nationale	46
6.2.1 Conditions de qualification	46
6.2.2 Ateliers et coefficients	47
6.2.3 Déroulement des épreuves	47
6.2.4 Résultats, classements et rappels	48
7 Circuit Selle Français Dressage	49
7.1 Concours qualificatifs	49
7.1.1 Circuits et sections	49
7.1.2 Ateliers et coefficients	50
7.1.3 Déroulement des épreuves	50
7.1.4 Résultats, classements et rappels	50
7.2 Espoirs du dressage – finale nationale	51
7.2.1 Circuits et sections	51
7.2.2 Conditions de participation	51
7.2.3 Ateliers et coefficients	52
7.2.4 Déroulement des épreuves	52
7.2.5 Sélection approbation mâles de 3 ans	53
7.2.6 Résultats, classements et rappels	53

Annexes

- Annexe 1 : labellisation des poulinières
- Annexe 2 : inscription Selle Français à titre initial
- Annexe 3 : note d'orientation du jugement des mâles en commission d'expertise
- Annexe 4 : évaluation des lignées maternelles
- Annexe 5 : schémas des dispositifs
- Annexe 6 : programme d'encouragement Selle Français

Glossaire

AA : Anglo-Arabe

AQPS : Autre Que Pur-Sang

AR : Pur-Sang Arabe

ARE : Association Régionale d'Éleveurs

CA : Conseil d'Administration

CCE : Concours Complet d'Equitation

CIC : Concours International de Complet

CIR : Concours Inter-Régional

CSAN : Cheval de Sport Anglo-Normand

CSO : Compétition de Saut d'Obstacles

DS : Demi-sang Arabe

FD : France Dressage

FEI : Fédération Equestre Internationale

FFE : Fédération Française d'Equitation

ICC : Indice de performance Concours Complet

IDR : Indice de performance Dressage

ISO : Indice de performance Saut d'Obstacle

ITI : Inscription à Titre Initial

OC : Origine Constatée

ONC : Origine Non Constatée

PACE : Prime d'Aptitude à la Compétition Équestre

PGA : Programme Génétique Avenir

PS : Pur-Sang

RGPD : Règlement Générale sur la Protection des Données

SF : Selle Français

SFO : Selle Français Originel

SHF : Société Hippique Française

SIRE : Système d'Information Relatif aux Equidés

TR : Trotteur Français

WBFSH : *World Breeding Federation of Sport Horses* ; Fédération Mondiale des Stud-Books de Chevaux de Sport

1 Dispositions générales

Le Stud-Book Selle Français est un Organisme de Sélection qui a pour mission de réaliser le Programme de Sélection dans lequel sont fixées les règles de sélection de la race et du Contrôle de Performance qui le caractérise.

Les résultats de contrôle de performance et les données zootechniques associées lui appartiennent par principe pour notamment l'évaluation génétique et les projets de recherche. Ce contrôle de performance est notamment réalisé via les concours d'élevage et de caractérisation sur lesquels porte ce règlement.

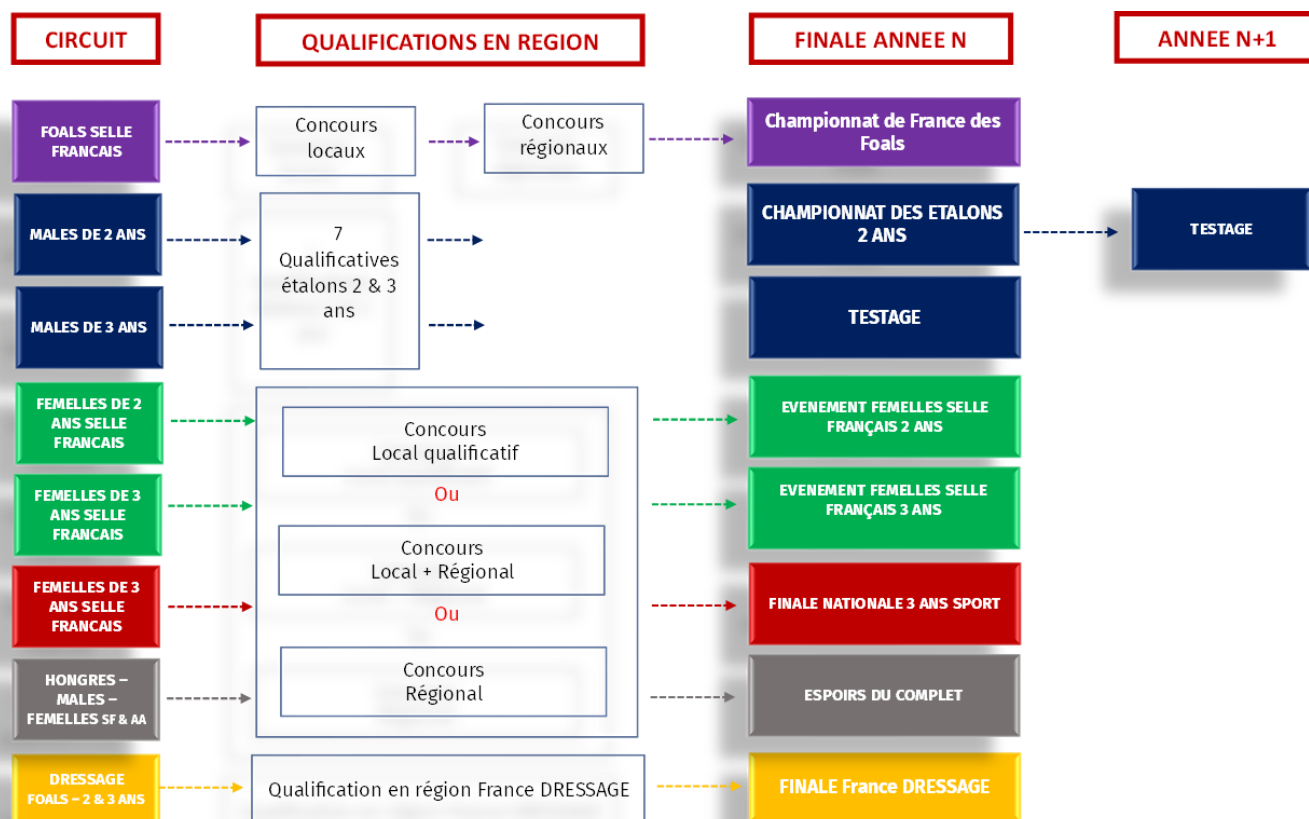
Les concours d'élevage Selle Français s'organisent autour des circuits suivants :

- Le circuit des foals SF et poulinières
- Le circuit des Femelles de 2 ans et 3 ans
- Le circuit des Mâles de 2 et 3 ans
- Le circuit des 3 ans Sport
- Le circuit des Espoirs du Complet
- Le circuit Dressage : foals, 2 ans, 3 ans mâles et femelles (en partenariat avec France Dressage)

Le présent règlement concerne également :

- Le testage des mâles de 3 ans
- Les approbations des étalons de 4 ans et plus
- Les labellisations de poulinières et les inscriptions à titre initial, conformément au règlement technique du Livre généalogique de la race Selle Français.

Les concours de race Selle Français sont organisés selon le règlement technique du Livre Généalogique de la race Selle Français. Le schéma ci-dessous résume l'ensemble de ces circuits :



1.1 Objectifs des concours d'élevage et de caractérisation

Les concours d'élevage et de caractérisation des équidés sont des manifestations publiques ayant les objectifs suivants :

- Mettre en valeur les équidés dans un but de sélection,
- Caractériser les équidés selon les objectifs déterminés du programme de sélection du Stud-Book Selle Français dans le cadre de son contrôle de performance,
- Attribuer des qualifications aux équidés,
- Inciter à la formation du jeune cheval afin de faciliter sa mise en marché,
- Favoriser les lieux de rencontre des acteurs de la commercialisation,
- Contribuer à la promotion de la race Selle Français.

Ils peuvent être organisés sur des lieux publics ou privés, par le Stud-Book Selle Français ou les associations représentatives d'éleveurs en région ayant reçu délégation de la SHF pour la mise en œuvre du contrôle de performance sur leur territoire.

1.2 Définitions

1.1.1. Connaissance du présent règlement

Sont réputés connaître le présent règlement et se soumettre sans aucune réserve aux dispositions qu'il renferme et aux conséquences qui en découlent, tous les usagers des épreuves d'élevage et de caractérisation, notamment :

- Toute personne qui engage ou présente un cheval dans une épreuve d'élevage Selle Français,
- Toute personne soignant ou étant responsable d'un cheval engagé dans ces épreuves,
- Toute personne physique ou morale, ayant une part d'intérêt quelconque dans la propriété d'un cheval engagé dans une épreuve d'élevage Selle Français ou y prenant part,
- Les organisateurs,
- Les juges du Stud-Book Selle Français.

1.2.1 Engageur

Est considéré comme engageur à une épreuve d'élevage Selle Français, le titulaire d'un compte SHF ouvert sur le site www.shf.eu et ayant engagé un cheval dans cette épreuve.

En engageant sur les épreuves Selle Français sur www.shf.eu, l'engageur reconnaît avoir lu et accepté ce règlement s'appliquant aux épreuves le concernant.

1.2.2 Personne responsable

La personne responsable du cheval est le concurrent qui présente, monte ou longe le cheval. La personne responsable est dans l'obligation de prendre toutes mesures permettant de s'assurer du respect de ce règlement.

Cette responsabilité n'exclut pas la mise en cause de toute autre personne physique ou morale ayant contrevenu à quelques titres que ce soit aux dispositions du présent règlement.

1.2.3 Propriétaire

Le propriétaire du cheval est la personne physique ou morale enregistrée comme tel au niveau de la base SIRE. Seul un propriétaire reconnu comme propriétaire officiel auprès du SIRE pourra déclarer ses chevaux sur son compte SHF et être identifié comme tel.

1.3 Organisation des épreuves

1.3.1 Agrément et délégation

Le Stud-Book Selle Français est chargé du contrôle de performance pour les animaux participant à son programme de sélection. Dans le cadre des dispositions de l'article 27 du règlement UE 2016/1012, il peut déléguer tout ou partie de la réalisation de son contrôle de performance à un organisme tiers.

Le Stud-Book Selle Français délègue alors la mise en œuvre de ce contrôle de performance en région aux associations représentatives d'éleveurs habilitées. Chacune de ces associations (une par région administrative) peut ensuite disposer de relais sur son territoire pour l'organisation des concours.

Les associations représentatives d'éleveurs reconnues conventionnellement avec la SHF pour officialiser la délégation.

Les épreuves d'élevage et de caractérisation SF peuvent ainsi être organisées par :

- Le Stud-Book Selle Français lui-même (OS),
- Une association représentative d'éleveurs en région (ARE),
- Une association locale, désignée par l'ARE et validée par le Stud-Book Selle Français.

L'ensemble de ces organismes dispose d'un compte sur le site www.shf.eu pour la gestion des concours. Elles sont reconnues par la SHF et le Stud-Book Selle Français pour :

- Coordonner le calendrier des concours d'élevage et de caractérisation,
- Organiser ces concours sur le plan matériel selon le « Cahier des charges Organisateurs » consultable sur le site www.formationsf.fr,
- Enregistrer les éléments de caractérisation et les résultats et les transmettre à la base de données SHF chargée de leur centralisation et de leur sécurisation.

Liste des associations représentatives d'éleveurs en région (A.R.E.) :

- ADECSIF - Association des Eleveurs de Chevaux de Selle d'Ile de France : www.adecsif.fr
- AECCP - Association des Eleveurs de Chevaux, des Cavaliers et des Propriétaires www.aeccp-cheval.net
- AECVL - Association des Eleveurs de Chevaux de Selle du Centre Val de Loire : www.aecvl.com
- Fédération des Eleveurs de Poneys et Chevaux de Sport de Bourgogne Franche-Comté : federation.eleveursport.bfc@gmail.com
- Cheval Normandie : www.cheval-normandie.fr
- Cheval Grand Est : www.cheval-grandest.com
- Cheval Pays de la Loire : www.cheval-pdll.fr ; contact.chevalpdll@gmail.com
- FEDEB - Fédération Régionale des Eleveurs de Chevaux de Sport de Bretagne : www.fedeb.com
- Éleveurs équins PACA : www.eleveursequinspaca.fr
- SHF Auvergne-Rhône-Alpes : shfauvergnerhonealpes@gmail.com
- SHF Nouvelle-Aquitaine : shf.nouvelleaquitaine@gmail.com
- SHF Occitanie : shfoccitanie@free.fr

1.3.2 Calendrier

Le calendrier des concours d'élevage Selle Français est disponible chaque année sur :

- Le site www.shf.eu,
- Le site www.sellefrancais.fr.

Il est défini en concertation avec le Stud-Book Selle Français et mis à jour par les organismes proposant les concours.

1.3.3 Organisation

Seuls les concours enregistrés sur le site de la SHF sont considérés comme officiels et entrent dans le contrôle de performance défini par le Stud-Book Selle Français.

Chaque président de l'association organisatrice de concours est responsable :

- De la publication du concours

La création du concours est à la charge de l'association organisatrice qui doit ouvrir le concours et renseigner les informations associées sur le site www.shf.eu.

Les associations organisatrices qui disposent d'un agrément du Stud-Book Selle Français doivent proposer les épreuves présentées dans le présent règlement, enregistrées sur le site www.shf.eu et selon les dispositions réglementaires du Stud-Book Selle Français.

Une fois le programme arrêté, il est publié sur le site www.shf.eu et porté à la connaissance des élèves par tous les moyens utiles.

- De l'obtention des autorisations administratives et de la police du concours

Sous réserve des attributions des Préfets et des maires, les concours enregistrés sur le site www.shf.eu sont considérés « sous tutelle ». L'inscription du concours sur le site tient lieu de « déclaration de rassemblement ». L'inscription des engagés sur le concours tient lieu de registre entrées-sorties.

- De l'organisation matérielle du concours

Selon les modalités du « cahier des charges organisateurs » du Stud-Book Selle Français (consultable sur www.formationsf.fr).

- De l'enregistrement des résultats

Les résultats doivent être saisis sur le site dédié et remontés vers la base de données SHF par voie électronique. Cela concerne notamment l'enregistrement et la validation des engagements terrain (quand ils sont autorisés).

Les résultats doivent ensuite être validés maximum 15 jours après la fin du concours afin d'être rendus disponibles aux élèves. Les encouragements ne pourront être versés que si les résultats ont été validés et publiés.

1.3.4 Jury et jugement

Les droits et devoirs des Juges Selle Français sont précisés dans le Règlement des Juges Selle Français (consultable sur www.formationsf.fr).

1.3.4.1 Désignation du jury

Les jurys seront composés à l'avance et constitués autant que faire se peut de trois juges et à minima de deux juges par atelier.

Le jury doit être composé, autant que faire se peut, au minimum d'un juge national pour les concours locaux et régionaux.

Sur les concours locaux et régionaux : la désignation du jury et de son président est de la responsabilité du président de l'association organisatrice du concours conjointement avec le coordinateur régional.

Sur les finales nationales : la désignation du jury et de son président est de la responsabilité du président du Stud-Book Selle Français et du président des juges.

Le jury est sélectionné parmi les juges reconnus par le Stud-Book Selle Français. La formation des jurys est assurée par le Stud-Book Selle Français.

1.3.4.2 Devoirs du jury

Les membres du jury doivent être en tenue correcte et identifiée Selle Français.

Ils seront particulièrement vigilants à montrer l'exemple, dans l'attitude et dans la tenue officielle qu'ils revêtiront.

Les membres du jury ne peuvent pas officier dans une épreuve où sont engagés des animaux dont ils sont naisseurs, propriétaires ou formateurs.

1.3.4.3 Evaluation et jugement

Le jury évalue les animaux dans les différentes épreuves, tests ou ateliers au besoin. Les chevaux sont expertisés selon les dispositions du présent règlement.

Les grilles de notation du Stud-Book Selle Français sont utilisées sur l'ensemble du territoire national (consultables sur www.formationsf.fr).

1.3.4.4 Le président de jury

La présidence du jury est désignée par l'association organisatrice en concertation avec le coordinateur régional. Elle sera en priorité attribuée à un juge national du corps des juges Selle Français ou au coordinateur régional. Le président du jury est chargé de faire appliquer sur le terrain le présent règlement. C'est lui qui est qualifié pour accorder d'éventuelles dérogations.

Il est responsable de la conformité technique des dispositifs du concours conformément au présent règlement, assurant ainsi le bon déroulement des épreuves, la sécurité des chevaux et des présentateurs. Avant le début du concours, le président de jury vérifie sur le terrain tous les ateliers :

- Saut en liberté : longueur et sécurité du rond d'Havrincourt, distances entre les obstacles du saut en liberté, construction des obstacles, hauteur des obstacles, qualité du sol...
- Saut monté : disposition des obstacles sur l'aire d'évolution, construction des obstacles (pied, encadrement, forme pour les obstacles fixes...), hauteur des obstacles et distances entre les obstacles...
- Allures montées : dimension de l'aire d'évolution et de l'aire de détente...
- Modèle : aménagement, taille et sol de l'aire de présentation...

Le président de jury peut s'appuyer sur les équipes de terrain pour contrôler et modifier les dispositifs tant que de besoin.

1.3.4.5 Sections

Les chevaux peuvent être répartis en sections, selon l'âge et/ou le sexe. La section OC est toujours à part. La répartition par section est imposée par le Stud-Book Selle Français. Il convient à l'organisateur de se référer au règlement technique spécifique à l'épreuve concernée. Les rappels ont lieu par section.

1.4 Gestion des épreuves

1.4.1 Engagements

L'engageur est seul responsable de son engagement et créera un compte engageur sur www.shf.eu. Les encouragements seront versés sur ce compte si le cheval est éligible. Les conditions d'éligibilité sont définies ci-dessous.

Un droit d'engagement peut être prélevé, au bénéfice de l'organisateur du concours. Il fixe les montants d'engagements HT ainsi que le taux de TVA associé le cas échéant.

Pas d'adhésion obligatoire pour accéder aux épreuves : mise en place d'un tarif différencié à l'engagement :

- Plein tarif,
- Tarif réduit : appliqué lorsque le ou un des propriétaire(s) du cheval engagé est adhérent à l'association organisant le concours et au Stud-Book Selle Français.

L'engagement peut être effectué par n'importe quel compte SHF.

L'équidé doit être déclaré sur le compte du propriétaire adhérent sur www.shf.eu.

Attention, le contrôle de propriété s'effectue sur la base du propriétaire enregistré auprès du SIRE.

1.4.2 Engagements terrain et rattrapage

L'autorisation des engagements terrains, rattrapages et les éventuels frais supplémentaires associés sont au choix de l'organisateur. L'information sera indiquée sur le concours.

1.5 Droits de participation

1.5.1 Conditions d'admission des animaux

1.5.1.1 Races autorisées

L'accès aux concours d'élevage Selle Français est réservé aux sujets inscrits ou en processus d'inscription à cette race.

Les animaux portant l'appellation Origine Constatée ne sont admis dans ces concours que dans le cadre d'une expertise pour une demande d'inscription « à titre initial ».

Le circuit des mâles de 2 & 3 ans est également ouvert à tous les mâles inscrits dans un Stud-Book constitutif du Selle Français (AA, PS, AQPS, etc...).

Le circuit des Espoirs du Complet présente la spécificité d'être commun au Stud-Book Selle Français et au Stud-Book Anglo-Arabe. Les modalités de sélection des individus sont propres à chaque Stud-Book.

1.5.1.2 Documents

L'engageur, le propriétaire ou le représentant est tenu de se soumettre et de soumettre l'équidé présenté à tout contrôle demandé par l'organisateur. Il doit tenir à la disposition de l'organisateur les documents d'identification et toutes les pièces permettant de vérifier le respect des conditions d'admission.

Le cheval doit être porteur d'un transpondeur conformément à la réglementation sur l'identification.

Les équidés ne satisfaisant pas à ces conditions sont exclus du concours.

1.5.1.3 Vaccination et état sanitaire

Sont obligatoires toutes vaccinations réglementaires prescrites par arrêté ministériel ou préfectoral.

La vaccination contre la grippe équine et la rhinopneumonie est obligatoire pour participer à une épreuve d'élevage Selle Français.

NB : les foals sous la mère sont exemptés d'obligation de vaccination. La poulinière devra cependant être vaccinée selon le protocole défini dans le règlement général des épreuves jeunes chevaux et poneys SHF (www.shf.eu).

1.5.1.4 Irrégularités dans le protocole de vaccination

Les irrégularités de vaccination sont saisies au moment de la saisie des résultats sur www.shf.eu.

- Dans le cas de vaccination absente - ou de rappel non réalisé depuis plus de 14 mois, le cheval est disqualifié de l'épreuve pour laquelle il a été contrôlé, et ne pourra prétendre aux primes et dotations. Le cheval ne pourra plus être engagé en épreuve. L'interdiction est levée dès justification auprès de la SHF d'une vaccination conforme au protocole de primo-vaccination.
- Dans les autres cas de non-conformité de protocole vaccinal, la dernière injection ayant dans tous les cas été réalisée depuis moins de 14 mois, l'équidé est autorisé à concourir, il est déclaré en défaut de vaccination lors de la saisie des résultats. Il sera contrôlé à l'occasion de l'épreuve suivante à laquelle il participera. En cas de nouveau défaut de vaccination constaté, il sera disqualifié du concours et ne pourra plus être engagé. L'interdiction est levée dès justification auprès de la SHF d'une vaccination conforme.

Le jury peut exclure tout sujet manifestement inapte à participer à l'épreuve, faisant courir des risques pour la sécurité des concurrents, du public ou du jury ou en raison de son état sanitaire ou physiologique.

1.5.2 Conditions d'admission du présentateur et du cavalier

Le présentateur et/ou cavalier du cheval doit être détenteur d'une assurance couvrant les risques liés à la pratique de l'équitation de loisirs et de compétition. La licence fédérale fait office d'assurance le cas échéant.

En engageant son cheval, l'engageur certifie avoir une assurance couvrant le présentateur/cavalier pour les risques liés à la pratique de l'équitation en loisirs et compétition.

1.5.3 Conditions de qualifications

Certaines catégories de concours s'inscrivent dans un programme de sélection à plusieurs niveaux, l'échelon inférieur permettant de qualifier les animaux pour l'échelon supérieur.

On distingue :

- Les concours locaux,
- Les concours régionaux,
- Les concours nationaux.

L'organisateur du concours détermine les conditions d'admission jusqu'au niveau régional.

Le Stud-Book Selle Français est responsable de la qualification pour les concours nationaux. Les conditions de sélection pour chaque circuit sont détaillées dans les chapitres suivants.

Le Stud-Book Selle Français communique aux organisateurs les dates limites d'organisation des concours. Au-delà, les concours sont dits « non qualificatifs » et à vocation d'animation. Les candidats ne pourront prétendre à une sélection pour la finale nationale concernée. Les concours de foals non qualificatifs sont appelés « concours complémentaires ».

Un présentateur peut présenter son cheval sur un concours local dans la région de son choix. Par contre, l'ensemble du circuit (local puis régional) doit se faire impérativement dans la même région et l'éventuelle qualification pour le niveau national. Pour un même circuit, un animal ne peut être présenté qu'une fois sur un concours de même niveau (local ou régional).

Cas exceptionnel : pour des raisons de préservation physique, un cheval qualifié pour le concours régional dans une région, mais empêché d'y prendre part pour des raisons justifiées (sur présentation d'un certificat vétérinaire) peut participer à ce même niveau de concours dans une autre région, sans avoir à se requalifier au niveau local.

1.5.4 Conditions de présentation

1.5.4.1 Cheval

Toilettage et présentation :

La présentation des animaux devra être particulièrement soignée. Les chevaux seront toilettés : crinière nattée, queue faite ou tressée, conseillé ferrés au moins des antérieurs, et présentés en filet simple. Les poulinières seront présentées en licol ou filet de présentation. Les foals seront présentés non ferrés, en licol. Les foals sont présentés sous la mère (le poulain pourra être présenté seul en cas de force majeure).

Protections des membres :

A l'obstacle, seules les guêtres aux membres antérieurs sont autorisées. Les protections postérieures sont interdites. Les cloches sont interdites sauf autorisation spéciale du jury pour blessure aux glomes, constatée à l'entrée.

Les membres et protections pourront être contrôlés à tout moment du concours.

Aides artificielles :

Aucune aide artificielle n'est autorisée mis à part la cravache simple (longueur maximum de 70 cm). Tout type d'enrênement est interdit.

1.5.4.2 Présentateur

Lors de la présentation et des remises des prix, le présentateur doit être en tenue de présentation Selle Français. Il en est ainsi de toute personne présente sur le ring et qui intervient lors de cette présentation (exemple : suiveurs).

Pour la présentation des chevaux de 2 et 3 ans au modèle sur les épreuves locales, régionales, nationales et les qualificatives des mâles de 2ans et 3ans : pour des raisons de sécurité, le port du casque est obligatoire. Il est fortement recommandé pour les présentations des poulinières et des foals.

Pour les présentations montées, le cavalier doit être en tenue de concours d'équitation, identifiée Selle Français (pantalon blanc conseillé, polo ou chemise de présentation Selle Français).

Le port de la bombe ou du casque est obligatoire.

Le port du gilet de protection est recommandé (sur le plat et à l'obstacle) - obligatoire aux Espoirs du Complet (finale).

Les cavaliers doivent posséder, si possible, au minimum un niveau galop 7 avec licence FFE à jour.

Seul le propriétaire (ou son représentant), en tenue Selle Français, est autorisé à entrer dans le rond mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

L'animal (le cheval, la poulinière ou le foal) pourra être confié pour la présentation à des présentateurs sélectionnés par l'organisateur.

1.6 Classements

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients concernés.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Les classements et protocoles de notes sont disponibles après le concours sur www.shf.eu après validation des notes.

Un protocole papier peut être remis au présentateur à l'issue du concours.

Pour les 2 & 3 ans, en cas de notes finales ex aequo, c'est :

- La note de modèle (avec deux décimales après la virgule),
- Puis la note d'obstacle (avec deux décimales après la virgule) ;
Soit la note de saut en liberté si c'est le seul atelier sauté,
Soit la note globale de saut (saut en liberté et saut monté affectés des coefficients du concours) lorsque les chevaux participent aux deux ateliers dans le concours.
- Puis la note des allures (avec deux décimales après la virgule),

Qui distingueront dans cet ordre les candidats.

Pour les foals, en cas de notes finales ex aequo, c'est :

- La note d'impression d'ensemble,
- Puis la note de dessous,
- Puis la note d'allures,
- Puis le corps.

Qui distingueront dans cet ordre les poulains.

Des dispositions particulières peuvent être prévues pour les finales nationales.

Lorsqu'un cheval ne réalise pas complètement une des épreuves de son concours, il n'est pas évalué pour cette épreuve et n'est pas classé dans le concours.

1.7 Encouragements

1.7.1 Encouragements et aides

Une enveloppe globale attribuée au Stud-Book Selle Français est définie annuellement par le Conseil d'Administration de la SHF.

Le Stud-Book Selle Français est responsable de la répartition de son enveloppe afin d'encourager les épreuves/concours correspondant aux objectifs de son programme de sélection.

L'encouragement distribué par le Stud-Book Selle Français sur les concours d'élevage de la race Selle Français se répartit en fonction du :

- Type du concours (foals, 2 ans, 3 ans),
- Niveau du concours,
- Du classement,
- De la discipline (CSO, CCE, Dressage).

Un même cheval ne peut être primé qu'une seule fois par niveau et par circuit de sélection.

1.7.2 Éligibilité aux encouragements

Les encouragements sont versés sur le compte ayant réalisé l'engagement de l'épreuve concernée que le titulaire du compte soit reconnu comme propriétaire du cheval ou non.

Sont éligibles aux primes, les chevaux dont le propriétaire est :

- Adhérent au Stud-Book Selle Français,
- Adhérent à l'association organisatrice du concours (si différente du Stud-Book Selle Français).

Cette double adhésion doit être associée au compte du propriétaire, et le cheval déclaré sur ce compte, au plus tard au moment de la validation des résultats du concours.

Cas des foals : les foals pourront être déclarés sur le compte SHF dès la déclaration de naissance effectuée auprès du SIRE.

Les chevaux OC devront également être inscrits au livre généalogique avant le 30 novembre de l'année pour pouvoir déclencher le versement de leur encouragement.

Contrôle de vaccination : la SHF et le Stud-Book Selle Français se réservent le droit de refuser l'accès aux encouragements des équidés ne respectant pas le protocole vaccinal.

Détail des encouragements dans l'Annexe 6.

1.8 Données personnelles

Les informations recueillies concernant les propriétaires, naisseurs, engageurs, présentateurs sont enregistrées dans le fichier informatisé par la SHF dans le but de traiter les résultats et les données des usagers.

Ces informations sont conservées sans limite de durée et sont destinées à caractériser les chevaux et permettre aux organismes de sélection d'avoir accès à des données qualitatives et quantitatives.

Conformément aux lois « informatiques et liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant :contact@shf.eu

En cas de différend, vous pouvez porter réclamation (plainte) auprès de la Cnil.

L'affichage des données personnelles (nom – numéro de téléphone) sur les programmes et résultats des concours est gérable depuis le compte SHF de la personne.

Droit à l'image :

Le Stud-Book Selle Français se réserve le droit, à des fins promotionnelles, de l'utilisation des images (photos, vidéos) faites en son nom pendant tout le déroulement des épreuves ou championnats organisés par lui, sans accord de la personne filmée ou photographiée. L'engagement dans une de ces épreuves vaut acceptation sans réserve des éleveurs, adhérents, propriétaires des équidés engagés et des cavaliers ou de leurs représentants. En engageant leur cheval dans les épreuves du Stud-Book Selle Français, les propriétaires, naisseurs, cavaliers sont réputés accepter la diffusion des images de leurs parcours sur les canaux de diffusion définis par le Stud-Book Selle Français.

1.9 Bien-être animal et contrôle de médication

1.9.1 Dispositions relatives au bien-être animal

Les concours d'élevage Selle Français remplissent les fonctions de caractérisation, de contrôle de performance et d'apprentissage des jeunes sujets de la race (conformément au §1. du présent règlement). Ils doivent se dérouler dans la sérénité et le respect du bien-être des chevaux présentés.

Les chevaux doivent se présenter pour que les juges puissent apprécier leurs aptitudes naturelles.

- Sur les épreuves finales Selle Français (Événement femelles, Espoirs du Complet, Championnat des 3 ans Sport, Finale des mâles de 2ans), l'équipe chargée d'encadrer les chevaux dans le rond d'Havrincourt est équipée de chambrières sans mèche.
- Lorsque les juges constatent pendant la séance un risque d'atteinte à l'intégrité physique ou mentale d'un cheval, ou un risque pour la sécurité des personnels dans l'aire du test, le président du jury est habilité à interrompre l'exercice à tout moment. Sa décision est sans appel.
- Par ailleurs lorsque les juges du concours observent qu'un cheval présente des caractéristiques de comportement suivantes lors de l'exercice :
 - Inquiétude excessive et persistante,
 - Exagération du mouvement dans la contraction
 - Perte de trajectoire sur le saut et/ou perte d'équilibre à la réception de l'obstacle,

Ils peuvent demander qu'une enquête soit diligentée.

Cette demande d'enquête est faite par le président du jury dès la fin du test du cheval et avant sa sortie. Elle est communiquée publiquement. Le cheval est noté. La notation est réservée. Elle n'est ni annoncée, ni publiée.

Le jury peut demander qu'un examen du cheval soit réalisé par un vétérinaire avant la tenue de la commission d'enquête.

Déroulement de l'enquête :

- La commission d'enquête se réunit à l'issue de l'épreuve et avant la publication des résultats, pour examiner le cas concerné, au regard de l'aspect naturel ou non de sa présentation. Elle se base notamment sur les images (vidéos et photos) disponibles du test qui auraient pu être enregistrées.
- Pour les concours locaux et régionaux, la commission d'enquête est composée par au moins la majorité des juges du concours de tous les ateliers dont tous les juges de l'atelier en cause.
- Pour les concours nationaux, la commission d'enquête est composée par au moins la majorité des juges du concours de tous les ateliers dont tous les juges de l'atelier en cause, et de deux membres de la Commission d'approbation du Stud-Book.
La commission est présidée par le président du jury.
- Le propriétaire du cheval ou son représentant est invité à visionner les images (vidéos et photos) disponibles du test, en présence des membres de la commission. Il émet verbalement son avis, ses observations, donne toutes les explications qu'il souhaite, sans que les membres de la commission n'interviennent. Il répond aux questions du président de la commission. Cette phase peut être enregistrée.
La Commission délibère ensuite à huis clos, sans la présence du propriétaire ou de son représentant.
- A l'issue de l'enquête, les membres de la commission valident l'évaluation faite ou décident de disqualifier le cheval du concours. Leur décision est prise à la majorité. Elle est motivée. Elle est sans appel. En cas de partage des voix, la voix du président de la commission est prépondérante.
En cas de disqualification d'un cheval, la décision est communiquée publiquement lors de la proclamation du classement de l'épreuve. La disqualification est mentionnée dans le classement.

Cette disposition s'appliquera pour les finales nationales et pour les épreuves qualificatives des mâles de 2 et 3 ans.

La commission d'enquête peut décider de signaler le cas à la commission des statuts et conflits du Stud-book qui l'examinera et prendra les sanctions selon la procédure du règlement intérieur.

1.9.2 Contrôle de médication

Le directeur des services vétérinaires est invité à assister à tous les concours. Il a accès aux programmes et au calendrier. Il peut se faire représenter.

Il est interdit d'administrer ou d'appliquer aux animaux, au cours des concours d'élevage Selle Français ou en vue d'y participer, des substances ou procédés de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété. La liste des substances ou procédés mentionnés au présent article est mentionnée à l'article L. 241-2 du code du sport.

Le Stud-Book Selle Français peut faire appel à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage pour la mise en place de contrôle sur les concours d'élevage Selle Français. Les résultats des contrôles sont transmis directement au Stud-Book Selle Français. En cas de contrôle positif, la commission des conflits du Stud-Book Selle Français statuera sur les sanctions à appliquer à l'encontre du propriétaire et/ou de l'engageur de l'animal. Un contrôle positif, sur le circuit des mâles, peut conduire au retrait de l'approbation de l'animal concerné.

1.10 Caractérisation sous toutes ses formes

Les concours d'élevage peuvent être le support de recueil d'informations à des fins de phénotypage et de caractérisation des chevaux, dans le cadre de l'amélioration du programme d'élevage Selle Français, (pointage, accélérométrie ...). Les propriétaires seront informés de la tenue de ces opérations avant les concours. L'engagement d'un cheval dans ces concours, vaut accord, sans réserve, tant sur l'objectif de phénotypage et de caractérisation que sur les modalités pratiques de mise en œuvre.

1.11 Sanctions

Le président du concours est souverain pour prendre toute décision y compris l'exclusion pendant le concours en cas d'attitudes déplacées de propriétaires, cavaliers, présentateurs ou autres. Cette disposition prend effet dès l'engagement du cheval dans l'épreuve concernée.

Sa décision est sans appel.

L'accès aux pistes n'est pas autorisé en dehors des épreuves, sauf accord de l'organisation, sous peine d'exclusion du concours.

Tout manquement grave au règlement qui ne pourrait se résoudre à l'amiable, pourra être présenté à la commission des conflits.

2 Circuit femelles Selle Français de 2 et 3 ans

Objectif : caractériser précocement les jeunes reproductrices de la race Selle Français.

2.1 Qualificatives femelles Selle Français

2.1.1 Circuits et sections

Les circuits suivants seront au programme :

- SF – Voie Femelle 2 ans
- SF – Voie Femelle 3 ans

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – Voie Femelle 2 ans	Pouliches 2 ans SF
	Pouliches 2 Ans OC
SF – Voie Femelle 3 ans	Pouliches 3 ans SF
	Pouliches 3 Ans OC

Les sections « Pouliches de 2 - 3 ans OC » sont strictement réservées à l'évaluation des pouliches de 2 ou 3 ans OC en cours d'inscription SF à titre initial ou rétroactif.

2.1.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 45%

Locomotion - 20%	Pas (25%)
	Trot (25%)
	Galop (50%)
Saut en liberté - 35%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%)
	Moyens sur l'obstacle (25%)
	Style sur l'obstacle (25%)
	Comportement (25%)

2.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier des allures en liberté : présentation en liberté au trot et au galop en même temps que l'atelier de saut en liberté.

Le pas est jugé à la fin, la pouliche est tenue et présentée en main par le présentateur.

Elle pourra également être présentée au trot en main, à la demande du jury.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

<u>SF – Voie Femelle 2 ans</u>	Option 1 (ligne à 2 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m <i>1 foulée (7,30m)</i>
		- Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 0,90m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 0,95m devant, 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,25m.
	Option 2 (ligne à 3 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,80m)</i>
		- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, <i>1 foulée (7,50m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 0,90m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 0,95m devant, 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,25m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions ; nombre de passages adapté selon la demande du jury.

<u>SF – Voie Femelle 3 ans</u>	Option 1 (ligne à 2 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (7,40m)</i>
		- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m, Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
	Option 2 (ligne à 3 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,90m)</i>
		- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, <i>1 foulée (7,60m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m, Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions ; nombre de passages adapté selon la demande du jury.

2.1.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Entre un quart et un tiers des concurrents pourra être rappelé.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Dotations en annexe 6.

2.2 Finale nationale : l'Evènement Femelles Selle Français de 2 & 3 ans

2.2.1 Conditions de qualification

Chaque région se voit attribuer par le Stud-Book Selle Français un nombre de pouliches à qualifier selon la méthode suivante (par section d'âge) :

- 2 places par grande région, soit 24 places
- 46 places au prorata du nombre moyen de naissances Selle Français de la région sur les trois dernières années.

Le quota de places disponibles est appliqué :

- Soit sur le classement du seul concours qualificatif de la région,
- Soit sur le classement cumulé des différents concours qualificatifs de la région.

La liste des qualifiées et la liste d'attente sont établies et suivies par le Stud-Book Selle Français qui est responsable de la sélection.

Ne pourront être qualifiées pour l'Evènement Femelles Selle Français de 2 & 3 ans que les pouliches ayant obtenu une note minimum de **9/20** aux aplombs antérieurs ou postérieurs lors de l'épreuve qualificative.

2.2.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 45%	
Locomotion - 20%	Pas (25%)
	Trot (25%)
	Galop (50%)
Saut en liberté - 35%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%)
	Moyens sur l'obstacle (25%)
	Style sur l'obstacle (25%)
	Comportement (25%)

2.2.3 Déroulement des Épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot
- Arrêt
- Aller/Retour au pas sur 30m
- Aller/Retour au trot sur 30m
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté
- Sortie au pas

Atelier des allures en liberté : l'atelier des allures en liberté fait l'objet d'un atelier à part entière, temporellement dissocié de l'atelier de saut en liberté.

Le pas est jugé à la fin, la pouliche est tenue et présentée en main par le présentateur.

Elle pourra également être présentée au trot en main, à la demande du jury.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

<u>SF – Evènement Femelle 2 ans</u>	-	Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m,
	1 foulée (6,80m)	
	-	Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m,
	1 foulée (7,50m)	
	-	Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1m,
		Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m devant, 1,10m
		derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
<u>SF – Evènement Femelle 3 ans</u>	-	Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m,
	1 foulée (6,90m)	
	-	Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m,
	1 foulée (7,60m)	
	-	Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m,
		Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10m devant, 1,15m
		derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

2.2.4 Bonification lignée maternelle

L'évaluation de la lignée maternelle de chaque concurrente, établie selon la méthode décrite en annexe 4, sera prise en compte dans l'évaluation finale du concours.

Une bonification lignée maternelle sera appliquée à la note générale selon l'échelle suivante :

<u>Note de lignée maternelle</u>	<u>Bonification</u>
10/10	+ 0,20 pt
9/10	+ 0,15 pt
8/10	+ 0,10 pt
7/10	+ 0,05 pt
6/10, 5/10, 4/10	Pas de bonification.

2.2.5 Résultats, classements et rappels

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant assisté du président du corps des juges ou son représentant.

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus, ainsi que les points de bonification.

Dotations en annexe 6.

NB : les pouliches de 3 ans ayant participé à l'événement Femelles 3 ans Selle Français sont qualifiées d'office pour les concours régionaux 3 ans sport montés (se rapprocher de l'A.R.E. pour la sélection).

3 Circuits mâles Selle Français de 2 et 3 ans

Objectifs : détecter précocement et approuver des jeunes mâles Selle Français et de races constitutives du Selle Français.

3.1 Sélection et approbation des mâles de 2 ans

La sélection des mâles de 2 ans en vue de leur approbation comme étalon comprend :

- Une épreuve qualificative régionale,
- Une finale nationale aboutissant à l'approbation pour la saison de monte à 3 ans,
- Une session de testage en fin d'année de 3 ans permettant de confirmer l'approbation.

3.1.1 Epreuves qualificatives

3.1.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – Mâles 2 ans

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS
SF –Mâles 2 ans	Mâles 2 ans SF – AA – PS – AQPS - CSAN
	Mâles 2 ans OC

La section « Mâles 2 ans OC » est strictement réservée à l'évaluation des mâles de 2 ans OC en cours d'inscription SF à titre initial ou rétroactif.

3.1.1.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 40%	dont "Impression Etalon" (30%)
Locomotion - 20%	Pas (25%)
	Trot (25%)
	Galop (50%)
Saut en liberté - 40%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%)
	Moyens sur l'obstacle (25%)
	Style sur l'obstacle (25%)
	Comportement (25%)

3.1.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier des allures en liberté : présentation en liberté au trot et au galop en même temps que l'atelier de saut en liberté.

Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur.

Il pourra également être présenté au trot en main, à la demande du jury.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, 1 foulée (6,90m)
	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,70m, 1 foulée (7,50m)
<u>Mâles 2 ans</u>	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m devant, 1,10m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,35m.

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

3.1.1.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Le rappel ne détermine pas les chevaux sélectionnés pour le Championnat des 2 ans.

3.1.2 Championnat des étalons de 2 ans

3.1.2.1 Conditions de qualification

Au fur et à mesure du déroulement des qualificatives, le Stud-Book Selle Français édite un classement général évolutif.

Environ 80 chevaux ayant obtenu les meilleures notes générales sont qualifiés pour le championnat des étalons de 2 ans. Ils sont sélectionnés par la Commission d'Approbation et contactés par le Stud-Book Selle Français à l'issue de la tournée des qualificatives étalons.

Toutefois, outre leur classement, les chevaux devront, pour être admis à la finale :

- Avoir obtenu une note minimum de **9/20** aux aplombs antérieurs et postérieurs lors des épreuves qualificatives,
- La veille du Championnat présenter un **statut ostéo articulaire** « Excellent », « Bon » ou « Intermédiaire », selon le protocole du CIRALE,
- Présenter un **test PCR négatif** à l'artérite virale (écouvillon nasopharyngé) de moins de 7 jours pour accéder au site du championnat,
- Présenter un test génomique SNP

3.1.2.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 40%	dont "Impression Etalon" (30%)
Locomotion - 20%	Pas (25%)
	Trot (25%)
	Galop (50%)
Saut en liberté - 40%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%)
	Moyens sur l'obstacle (25%)
	Style sur l'obstacle (25%)
	Comportement (25%)

3.1.2.3 Déroulement des épreuves

Atelier des allures en liberté : l'atelier des allures en liberté fait l'objet d'un atelier à part entière, temporellement et physiquement dissocié de l'atelier de saut en liberté.

Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur.

Il pourra également être présenté au trot en main, à la demande du jury.

Atelier du modèle : présentation en main à la suite l'atelier des allures en liberté. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

Championnat des étalons de 2 ans

- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m,
1 foulée (7m)
- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,70m,
1 foulée (7,60m)
- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m
Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,15m devant, 1,20m
derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,50m.

3.1.2.4 Résultats, classements et rappels

Un premier classement provisoire est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Pour les 5 premiers de ce classement provisoire, un comité composé de trois membres du jury et trois membres de la Commission d'approbation du Stud-Book, attribue une note « d'impression générale étalon » à chacun d'eux.

Cette note combine une appréciation générale du cheval en tant que « reproducteur » et des éléments complémentaires comme sa génétique. Elle est attribuée selon le barème suivant :

<u>Note</u>	<u>Bonification</u>
20/20	+1 pt
18/20	+0,8 pt
16/20	+0,6 pt
14/20	+0,4 pt
12/20	+0,2 pt

Le total du bonus « d'impression générale étalon » et de la note générale du Championnat constitue la note finale. Elle détermine le classement du Championnat des 5 premiers.

3.1.2.5 Approbation

A l'issue de la finale, la Commission d'approbation décide l'approbation des étalons.

Celle-ci est basée sur le classement final défini comme ci-dessus.

Des critères complémentaires comme la prise en compte de la lignée maternelle peuvent également intervenir.

Les chevaux sont approuvés pour l'année de monte à 3 ans. Cette approbation est confirmée après la participation des chevaux à la session de testage qui a lieu à la fin de leur année de 3 ans.

3.2 Sélection et approbation des mâles de 3 ans

La sélection des mâles de 3 ans en vue de leur approbation comme étalon comprend :

- Une épreuve qualificative régionale,
- Une session de testage déterminant l'approbation.

3.2.1 Epreuves qualificatives

3.2.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – Mâles 3 ans

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS
SF –Mâles 3 ans	Mâles 3 ans SF – AA - PS - AQPS - CSAN Mâles 3 ans OC

La section « Mâles 3 ans OC » est strictement réservée à l'évaluation des mâles de 3 ans OC en cours d'inscription SF à titre initial sur performance ou rétroactif.

3.2.1.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 40%	dont "Impression Etalon" (30%)
Allures montées- 20%	Pas (25%) Trot (25%) Galop (50%)
Saut en liberté - 20%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%) Moyens sur l'obstacle (25%) Style sur l'obstacle (25%) Comportement (25%)
Saut monté - 20%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%) Moyens sur l'obstacle (25%) Style sur l'obstacle (25%) Comportement (25%)

3.2.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

-
- | | |
|---------------------------|---|
| | - Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m,
1 foulée (7m) |
| | - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m,
1 foulée (7,60m) |
| <u>Mâles 3 ans</u> | - Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,20m, puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,25m devant, 1,30m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,40m. |
-

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

Atelier des allures montées :

Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de deux ou trois au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Un tour de piste à main gauche au trot enlevé,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Marcher large,
- Départ au galop,
- Marcher large, allonger le galop sur la longueur
- Changement de main sur la diagonale ; changement de pied ou transition au trot
- Prendre le galop à l'autre main,
- Marcher large, allonger le galop sur la longueur,
- Transition progressive au trot, puis au pas,
- Enchaînement avec l'atelier de saut monté,
- A l'issue de la séance, marcher au pas, rênes longues autour du jury.

Atelier de saut monté :

Schémas en annexe 5.

-
- | | |
|---------------------------|---|
| | Un croisillon d'environ 0,50 à 0,60m avec une barre de réglage, à main gauche le long de la piste |
| | À main gauche dans la diagonale, une ligne composée : |
| | - D'un croisillon d'une hauteur de 0,50m avec une barre de réglage
5 foulées (21,5m) |
| | - Un vertical appelé d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m (le droit sera progressivement transformé en oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m devant, 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1m) |
| <u>Mâles 3 ans</u> | A main droite : |
| | - 1 obstacle isolé de type droit appelé ou oxer, bien encadré, aux côtes équivalentes. |
| | Le test sera progressif selon des indications du jury. Il peut adapter au besoin le nombre de passages. |
-

Des soubassements pourront être installés de type cube ou arrondi. Les obstacles seront appelés. Le saut de la ligne se fera entrée au trot ou au galop au choix du présentateur. Le nombre de passages est limité.

3.2.1.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant, assisté par le président du corps des juges ou son représentant.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Le rappel ne détermine pas les chevaux sélectionnés pour le testage.

3.2.2 Testage des mâles de 3 ans

Objectif : détecter et évaluer dans le détail, dans un environnement homogène, les qualités des futurs jeunes reproducteurs de la race.

3.2.2.1 Conditions de qualification

Les participants au testage sont :

- Les mâles de 3 ans à orientation CSO/CCE sélectionnés lors des épreuves qualificatives régionales de l'automne,
- Les mâles de 3 ans à orientation CSO/CCE approuvés lors du Championnat des 2 ans, l'année précédente,
- Les mâles de 3 ans à orientation Dressage sélectionnés lors du Championnat des Espoirs du Dressage,
- Les mâles de 3 ans Anglo-Arabe lauréats de leur section à la finale de Pompadour pourront également être sélectionnés pour le testage par la Commission d'approbation du Stud-Book Selle Français.

Au fur et à mesure du déroulement des qualificatives, le Stud-Book Selle Français édite un classement général évolutif.

A l'issue de la tournée de qualificative étalons, environ 30 chevaux ayant obtenu les meilleures notes générales sont admis à participer à la session de testage. Ils sont sélectionnés par la commission d'approbation qui pourra prendre en compte des critères complémentaires comme la lignée maternelle ou le label Selle Français Originel. Ils sont ensuite contactés par le Stud-Book Selle Français.

Toutefois, outre leur classement, les chevaux devront, pour être admis au testage :

- Avoir obtenu une note minimum de **9/20** aux aplombs antérieurs et postérieurs lors des épreuves qualificatives,
- La veille de l'entrée au testage, présenter un **statut ostéo articulaire** « Excellent », « Bon » ou « Intermédiaire », selon le protocole du CIRALE,
- Présenter un **test PCR négatif** à l'artérite virale et à la **rhinopneumonie** (écouvillon nasopharyngé) de moins de 7 jours pour accéder au site du Testage,
- Présenter un test génomique SNP

3.2.2.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 25%	dont "Impression Etalon" (30%)
Aptitudes à l'obstacles - Saut monté - 40%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%)
	Moyens sur l'obstacle (25%)
	Style sur l'obstacle (25%)
	Comportement (25%)
Locomotion - 25%	Pas (20%)
	Trot (20%)
	Galop (40%)
	Fonctionnement général (20%)

Impression d'ensemble - 10%

A partir de 2026, l'évaluation du saut en liberté ne compte plus dans l'évaluation finale du testage.

3.2.2.3 Déroulement

Le testage se déroule en quatre temps :

- **Phase d'accueil – Entrée en testage**

Cette étape comprend :

- **Un point d'information** : à l'arrivée au testage, chaque propriétaire fournira au Stud-Book Selle Français les informations détaillées concernant son cheval (alimentation ...) suivant le questionnaire qui sera fourni par le Stud-Book Selle Français.
- Une **visite vétérinaire de contrôle** dont l'objectif est de valider la capacité du cheval à suivre le testage.
- Une **présentation montée par les cavaliers présentateurs habituels** pour une première observation par l'équipe du testage. Cette présentation comprendra une évolution aux 3 allures et le passage d'un petit dispositif d'obstacles (pour les chevaux de CSO/CCE).
- Un **atelier photo**.

A l'issue de la phase d'accueil et d'entrée au testage, l'équipe d'experts encadrant le testage se garde le droit de refuser un cheval en fonction de son comportement ou de son état physique ou de son état de santé.

- **Phase de travail et d'évaluation**

Pendant les jours suivants, et sous la forme d'un programme adapté à chaque cheval, les chevaux sont travaillés par l'équipe du testage principalement sur des exercices sur le plat en vue de les installer dans le meilleur fonctionnement possible et leur permettre d'exprimer au mieux leurs qualités de locomotion.

Au cours de cette phase de travail, l'équipe d'experts encadrant le testage évaluent en prenant en compte l'évolution des chevaux. Ils émettent un avis sur leurs qualités tant sur le plan de la locomotion que du fonctionnement et des aptitudes à l'obstacle.

Ils se gardent le droit d'exclure un cheval en fonction de son comportement s'il s'avère dangereux.

A partir de 2026 un jury unique Selle Français sera invité sur trois jours durant cette période pour évaluer les chevaux. Une journée sera dédiée à l'évaluation de la locomotion, une journée pour l'évaluation du modèle et une journée pour l'évaluation à l'obstacle.

A l'issue de cette période de travail et d'évaluation, la commission d'approbation se réunira pour attribuer les approbations.

- **Présentation publique des approuvés**

Les présentations organisées au cours des deux derniers jours du testage sont réservées aux chevaux **approuvés en décembre de l'année précédente et venus confirmer leur approbation à l'issue du testage**, ainsi qu'aux **nouveaux étalons de 3 ans approuvés**.

Les chevaux qui ne sont pas approuvés à l'issue de la phase d'évaluation ne participent pas à ces présentations publiques. Ils sont autorisés à quitter les écuries du testage dès la fin de la commission d'approbation. Ces présentations **ne constituent pas une épreuve d'évaluation et n'interviennent pas dans la décision d'approbation**, celle-ci étant déjà arrêtée. Elles permettent en revanche de porter un regard complémentaire sur les chevaux approuvés. À cette occasion, un groupe d'experts – composé notamment de cavaliers internationaux, d'éleveurs et de marchands – sera invité à formuler une appréciation qualitative rédigée pour chaque cheval.

Ces appréciations auront vocation à enrichir la présentation et la valorisation des jeunes étalons dans les supports du Stud-Book Selle Français, notamment dans le Guide des Jeunes Étalons en version papier et sur le site etalonsf.fr

3.2.2.4 Résultats, classements et rappels

L'étalon le mieux classé à l'issue du testage sera considéré comme le Champion de sa génération.

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant assisté du président du corps des juges ou son représentant.

Les mâles de 3 ans sélectionnés sur les qualificatives étalons, le circuit Dressage et le circuit AA :

Selon les besoins de la race et la qualité des chevaux présentés, la Commission d'approbation décidera de l'approbation des meilleurs mâles de 3 ans. Elle pourra prendre en compte les critères de conformation, de locomotion, d'aptitude à l'obstacle ainsi que des critères complémentaires jugés importants pour le programme d'élevage du Selle Français (lignée maternelle, diversité génétique, qualités particulières).

Les mâles de 3 ans approuvés lors du Championnat des 2 ans

Ils verront leur approbation confirmée, par cette participation à la session de testage.

Dans un objectif de préservation physique, les étalons approuvés pourront bénéficier lors de leur année de 4 ans, d'un cycle de sélection allégé pour accéder à la Finale du cycle classique CSO de la SHF, à savoir : participer à au moins 6 épreuves de jeunes chevaux comme défini dans le règlement de Saut d'obstacles SHF.

A partir du testage 2026, les mâles non approuvés à l'issue du testage ne bénéficieront plus d'une attribution de cinq de cartes de saillies. Ils devront participer au cycle de sélection habituel du cycle classique CSO de la SHF à 4 ans ou ultérieurement, pour être expertisés à nouveau en vue d'une nouvelle demande d'approbation.

Pour se qualifier à la finale, ils bénéficieront de la bonification de points prévue dans le règlement SHF, analogue à la bonification dont bénéficient les meilleurs chevaux classés dans les concours d'élevage à 3 ans.

3.2.2.5 Cas particuliers

Un mâle de 3ans déjà approuvé lors du championnat des 2ans concerné par l'un des cas suivants :

- Ne peut pas participer au testage pour raison de santé, sur présentation d'un certificat recevable et d'un dossier vétérinaire justifiant cette absence,
- N'est pas retenu lors de l'entrée au testage (techniquement pas suffisamment prêt, refusé à la visite vétérinaire, non retenu par les experts du testage pour toute autre raison type montoir dangereux),
- Se blesse ou tombe malade lors du testage, ne lui permettant pas de terminer l'expertise,

Voit son approbation prolongée d'une année par la commission d'approbation.

Ne bénéficie pas à 4 ans du cycle allégé dont bénéficient les jeunes étalons approuvés à l'issue du testage, pour participer à la finale du cycle classique des jeunes chevaux de 4ans.

Doit se qualifier et être présent à la Finale Nationale du Cycle Classique à 4 ans (CSO, CCE ou Dressage) pour le maintien de son approbation après son année de 4 ans.

3.2.2.6 Communication

A l'issue du testage, les étalons sont classés en différentes catégories « très prometteur », « espoir ».

Les informations sur chaque cheval sont publiées dans le Guide **des Jeunes étalons Selle Français** et sur le site etalonsf.fr comme outil d'aide à la décision et conseil de croisement pour les éleveurs souhaitant utiliser de la jeune génétique Selle Français.

4 Concours de foals Selle Français et de poulinières suitées

Objectifs : obtenir des données et des informations sur les étalons utilisés et fournir aux éleveurs une expertise précoce de leurs produits.

4.1 Qualificatives foals Selle Français

4.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – Circuit Foals

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)	
SF – Circuit Foals	Foals Agés SF	Foals Mâles Agés SF
	Foals jeunes SF	Foals Mâles jeunes SF
	Foals OC	Ou Foals Femelles Agées SF
		Foals Femelles jeunes SF
		Foals OC

Pour la répartition dans les sections, la date de naissance retenue est le 1er mai.

La section « Foals OC » est strictement réservée à l'évaluation des foals OC en cours d'inscription SF à titre initial ou rétroactif.

4.1.2 Ateliers et coefficients

Les foals sont évalués selon les critères de la grille de jugement « Foals SF » (disponible sur www.formationsf.fr).

Avant main	(10%)
Corps	(10%)
Arrière main	(10%)
Dessous	(10%)
Allures	(30%)
Impression d'ensemble	(30%)

4.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Face au jury : Entrée au pas,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Arrêt en présentant le foal de l'autre côté.

Atelier des allures en liberté : les foals évolueront en liberté aux deux mains.

Les poulains seront présentés tenus en main à côté de leur mère. Le foal est ensuite présenté en liberté.

Idéalement, la poulinière est également présentée en liberté.

4.1.4 Résultats, classements et rappels

Un classement sera établi par section.

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque poste auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Un champion suprême parmi les premiers de chaque section pourra être désigné.

La qualification pour le niveau supérieur ne sera possible que si l'inscription au Stud-Book Selle Français a été enregistrée au SIRE avant la clôture des engagements.

4.2 Finale nationale : le championnat de France des foals Selle Français

4.2.1 Conditions de qualification

Sont qualifiés pour le Championnat de France des foals du Stud-Book Selle Français pour les mâles et pour les femelles :

- Deux candidats par région (12 nouvelles régions), soit 24 participants,
- + 96 autres au prorata du nombre moyen de naissances Selle Français de la région sur les trois dernières années en regard du nombre national des naissances Selle Français.

Les suivants figurent sur une liste d'attente. Ils pourront participer à la finale en fonction des désistements éventuels des chevaux qualifiés.

Ils sont contactés et qualifiés par le Stud-Book Selle Français. 120 places maximum pour la finale.

4.2.2 Ateliers et coefficients

Les foals sont évalués selon les critères de la grille de jugement « Foals SF » (disponible sur www.formationsf.fr).

Avant main	(10%)
Corps	(10%)
Arrière main	(10%)
Dessous	(10%)
Allures	(30%)
Impression d'ensemble	(30%)

4.2.3 Déroulement des épreuves

Les poulains seront répartis en 4 sections :

- Femelles jeunes SF
- Femelles âgées SF
- Mâles jeunes SF
- Mâles âgés SF

L'ordre de présentation des poulains est défini selon leur date de naissance. La date de naissance retenue est celle du 1er mai pour la répartition dans les sections.

Le championnat de France se déroule en 2 manches :

- 1^{ère} manche : les foals sont présentés tenus en main à côté de leur mère, puis les deux sont lâchés en liberté dans un rond d'Havrincourt,
- 2^{ème} manche : les foals sont présentés tenus en main à côté de leur mère, puis lâchés seuls.

Atelier du modèle : présentation en main. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Arrêt en présentant le poulain de l'autre côté.

Atelier des allures en liberté : les poulains évoluent en liberté avec leur mère (1^{ère} manche) et autour de leur mère en cercle devant le jury (2^{ème} manche).

Les évaluations peuvent se dérouler à l'aveugle.

4.2.4 Résultats, classements et rappels

A l'issue des épreuves, le classement sera obtenu par la moyenne des notes obtenues par les foals à chaque manche.

Le champion suprême des mâles : est le poulain ayant obtenu la meilleure note finale (sections jeunes et âgés confondues).

La championne suprême des femelles : est la pouliche ayant obtenu la meilleure note finale (sections jeunes et âgées confondues).

Le champion suprême des foals : est désigné entre le champion des mâles et la championne des femelles par désignation par les juges du concours.

Dotations en annexe 6.

4.3 Concours complémentaires foals

Les associations régionales peuvent organiser des concours complémentaires.

Ces concours s'inscrivent au calendrier après la date de clôture pour les qualifications au Championnat de France des foals.

En général, ils concerneront :

- L'expertise des poulains tardifs,
- Le déclenchement de la PACE,
- Les expertises dans le cadre de la labellisation.

4.3.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – Circuit Foals

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)	
SF – Circuit Foals	Foals Agés SF	Foals Mâles Agés SF
	Foals jeunes SF	Foals Mâles jeunes SF
	Foals OC	Ou Foals Femelles Agées SF
		Foals Femelles jeunes SF
		Foals OC

Pour la répartition dans les sections, la date de naissance retenue est le 1er mai.

La section « Foals OC » est strictement réservée à l'évaluation des foals OC en cours d'inscription SF à titre initial ou rétroactif.

4.3.2 Ateliers et coefficients

Les foals sont évalués selon les critères de la grille de jugement « Foals SF » (disponible sur www.formationsf.fr).

Avant main	(10%)
Corps	(10%)
Arrière main	(10%)
Dessous	(10%)
Allures	(30%)
Impression d'ensemble	(30%)

4.3.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Face au jury : Entrée au pas,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Arrêt en présentant le foal de l'autre côté.

Atelier des allures en liberté : les foals évolueront en liberté aux deux mains.

Les poulains seront présentés tenus en main à côté de leur mère. Le foal sera ensuite présenté en liberté. Idéalement, la poulinière sera également présentée en liberté.

4.3.4 Résultats, classements et rappels

Un classement sera établi par section.

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque poste auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Un champion suprême parmi les premiers de chaque section pourra être désigné.

4.4 Les poulinières

4.4.1 Circuits et sections

A des fins de caractérisation les poulinières peuvent être évaluées à l'occasion des concours de foals.

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – Circuit Poulinières

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – Circuit Poulinières	Poulinières SF Poulinières autres que SF

4.4.2 Ateliers et coefficients

Dans le cadre de la caractérisation, de l'obtention de la prime PACE et dans une démarche pédagogique, les poulinières sont évaluées selon les critères d'une grille d'évaluation spécifique :

Modèle - 85%	Attache de tête – Encolure (8,5%)
	Profil avant : épaule - avant-bras (8,5%)
	Garrot - Dos – Rein (8,5%)
	Croupe - Bassin – Cuisse (8,5%)
	Membres (8,5%)
	Aplombs antérieurs (8,5%)
	Aplombs postérieurs (8,5%)
	Impression d'ensemble (17%)
	Chic (8,5%)
Locomotion - 15%	

4.4.3 Déroulement des épreuves

Les poulinières sont examinées sous l'angle du modèle et des allures, lors d'un seul et même atelier et selon la grille d'évaluation des poulinières du Stud-Book Selle Français (disponible sur www.formationsf.fr).

Atelier du modèle : présentation en main. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Face au jury : entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant la jument de l'autre côté.

Atelier des allures en liberté : à minima, présentation en main au trot puis au pas, sur une piste d'au moins 20m de côté.

Idéalement, la poulinière est également présentée en liberté.

4.4.4 Résultats, classements et rappels

En règle générale, l'évaluation des poulinières ne donne pas lieu à un classement.

Celui-ci sera toutefois possible et laissé à la discrétion de chaque région à des fins d'animation locale.

N.B. Selon leur état physique, les poulinières âgées de plus de 18 ans et/ou handicapées seront évaluées seulement au modèle à l'arrêt. On utilisera alors seulement la grille d'évaluation du modèle et non la grille d'évaluation des poulinières. Elles ne seront pas intégrées au classement.

5 Circuit des 3 ans sport Selle Français

Objectifs : caractériser des femelles et des hongres de 3 ans, encourager la formation dès l'âge de 3 ans et leur offrir de la visibilité.

5.1 Concours locaux 3 ans sport Selle Français

5.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – 3 ans SPORT

(Ateliers : Modèle – Allures – Saut en liberté)

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – 3 ans SPORT	3 ans SPORT - SF
(Ateliers : Modèle – Allures – Saut en liberté)	3 ans SPORT - OC

La section « 3 ans SPORT – OC » est strictement réservée à l'évaluation des pouliches et hongres de 3 ans OC en cours d'inscription SF :

- À titre initial,
- À titre initial sur performance,
- À titre rétroactif.

Il appartient au Président de l'ARE, en accord avec le coordinateur régional du Stud-Book Selle Français d'organiser le concours avec ou sans sections (en fonction du nombre d'animaux présentés).

Les modalités de répartition des sections sont de la responsabilité des organisateurs et doivent être identiques sur toutes les épreuves de même niveau.

5.1.2 Ateliers et coefficients

L'organisateur peut faire le choix d'organiser :

- Un **local NON monté**, comportant :
 - Un examen au modèle,
 - Une évaluation des allures en liberté,
 - Une épreuve de sauts d'obstacle en liberté.

Ou :

- Un **local monté**, comportant :
 - Un examen au modèle,
 - Une évaluation des allures montées,
 - Une épreuve de sauts d'obstacle en liberté.

Modèle - 45 %	
	Pas – 25%
Locomotion - 20 %	Trot – 25%
	Galop – 50%
	Equilibre sur le plat et sur les sauts – 25%
Saut en liberté – 35%	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%

Dans ce cadre, les pouliches engagées à la fois sur le circuit “Événement Femelle” (cf. §2. du présent règlement) et le circuit “3 ans sport”, doivent être évaluées aux allures en liberté et aux allures montées.

Un dispositif de saut monté peut être installé à titre facultatif et d'entraînement en vue du concours régional mais il ne sera pas évalué.

5.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

SF – 3 ans SPORT	Option 1 (ligne à 2 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m <i>1 foulée (7,40m)</i>
		- Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
	Option 2 (ligne à 3 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,90m)</i>
		- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, <i>1 foulée (7,60m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions. Le nombre de passages est adapté selon la demande du jury.

Atelier des allures non montées : pendant l'atelier de saut en liberté ou à l'occasion d'un atelier à part.

Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles. Présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, le cheval est tenu et présenté en main par le présentateur. Il pourra également être présenté au trot en main si besoin.

Atelier des allures montées : le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de deux ou trois au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Un tour de piste à main gauche au trot enlevé,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Marcher large,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- A la fin du cercle, départ au galop,
- Marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changer de main sur la diagonale ; transition progressive au trot,
- Prendre le galop à l'autre main, marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Transition progressive au trot, puis au pas,
- Marcher au pas, rênes longues autour du jury.
- Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.

5.1.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Dotations en annexe 6.

5.2 Concours régionaux 3 ans sport Selle Français

5.2.1 Conditions de qualification

L'organisateur du concours détermine les conditions d'admission au niveau régional.

Les femelles de 3 ans qui auraient participé à l'Évènement Femelle Selle Français (cf. §2.), sont directement qualifiées pour le régional des 3 ans sport monté, sans avoir à passer par le concours local dédié aux 3 ans sport.

5.2.2 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF- 3 ans SPORT MONTÉS

(Ateliers : Modèle – Allures montées - Saut en liberté - Saut monté)

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – 3 ans SPORT MONTÉS (Ateliers : Modèle – Allures – Saut en liberté)	3 ans SPORT - SF 3 ans SPORT - OC

La section « 3 ans SPORT – OC » est strictement réservée à l'évaluation des pouliches et hongres de 3 ans OC en cours d'inscription SF :

- À titre initial,
- À titre initial sur performance,
- À titre rétroactif.

Il appartient au Président de l'ARE, en accord avec le coordinateur régional du Stud-Book Selle Français d'organiser le concours avec ou sans sections (en fonction du nombre d'animaux présentés).

Les modalités de répartition dans les sections sont de la responsabilité des organisateurs et doivent être identiques sur toutes les épreuves de même niveau.

5.2.3 Ateliers et coefficients

La présentation comporte :

- Un examen au modèle
- Une évaluation des allures montées
- Une épreuve de sauts d'obstacle en liberté
- Une épreuve de saut monté

Modèle – 40%

Allures montées – 20%	Pas - 25%
	Trot – 25%
	Galop – 50%
Saut en liberté - 30%	Equilibre sur le plat et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%
Saut monté – 10%	Equilibre sous la selle et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%

5.2.4 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

SF – 3 ans SPORT	Option 1 (ligne à 2 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m <i>1 foulée (7,40m)</i>
		- Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
	Option 2 (ligne à 3 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,90m)</i>
		- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, <i>1 foulée (7,60m)</i> - Un vertical d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive, jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions. Le nombre de passages est adapté selon la demande du jury.

Atelier des allures montées : le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de deux ou trois au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Un tour de piste à main gauche au trot enlevé,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Marcher large,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- A la fin du cercle, départ au galop,
- Marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changer de main sur la diagonale ; transition progressive au trot,
- Prendre le galop à l'autre main, marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Transition progressive au trot, puis au pas,
- Marcher au pas, rênes longues autour du jury.
- Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.

Atelier de saut monté :

Schémas en annexe 5.

SF – 3 ans SPORT	Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur ou sur la diagonale du terrain :
	- Un croisillon, puis mis en obstacle après le 1 ^{er} passage, d'une hauteur de 0,50m
	<i>3 foulées (13,50m)</i> - Vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m (le droit sera progressivement transformé en oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m devant, 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1m)

Les premiers sauts se feront entrée au trot, puis au choix au trot ou au galop ; sachant que la ligne est construite pour une entrée au trot.

Le test sera progressif selon des indications du jury. Il peut adapter au besoin le nombre de passages.

5.2.5 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Dotations en annexe 6.

5.3 Finale nationale

5.3.1 Conditions de qualification

Sont qualifiés pour la finale nationale des chevaux de sport hongres et femelles de 3 ans Selle Français, les chevaux ayant été classés dans les 50% meilleurs d'un concours qualificatif dans leur région.

Ne pourront être qualifiés pour la finale nationale que les 3ans ayant obtenu une note minimum de **9/20** aux aplombs antérieurs ou postérieurs lors des épreuves qualificatives.

5.3.2 Ateliers et coefficients

Modèle – 40%	
Allures montées – 20%	Pas – 25%
	Trot – 25%
	Galop – 50%
Saut en liberté – 20%	Equilibre sur le plat et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%
Saut monté - 20%	Equilibre sous la selle et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%

5.3.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schémas en annexe 5.

SF – 3 ans SPORT	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, 1 foulée (6,90m)
	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, 1 foulée (7,60m)
	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions. Le nombre de passages est adapté selon la demande du jury.

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

Atelier des allures montées : le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du saut d'obstacles.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de deux ou trois au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Un tour de piste à main gauche au trot enlevé,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Marcher large,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- A la fin du cercle, départ au galop,
- Marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changer de main sur la diagonale ; transition progressive au trot,
- Prendre le galop à l'autre main, marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Transition progressive au trot, puis au pas,
- Marcher au pas, rênes longues autour du jury.
- Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury pour la note de pas.

Atelier de saut monté :

Schémas en annexe 5.

SF – 3 ans SPORT	Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur ou la diagonale du terrain :
	- Un croisillon, puis mis en obstacle après le 1 ^{er} passage, d'une hauteur de 0,50m
	<i>3 foulées (14m)</i>
	- Vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m (le droit sera progressivement transformé en oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m devant, 1,10m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,10m)

Entrée au trot ou au galop.

Le jury peut adapter au besoin le nombre de passages.

Des soubassements pourront être installés de type cube ou arrondi. Les obstacles seront appelés.

5.3.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book ou son représentant, assisté du président du corps des juges ou son représentant.

Dotations en annexe 6.

6 Circuit des Espoirs du complet 3 ans CCE

Objectif : identifier les meilleurs mâles, hongres et femelles de 3 ans présentant des aptitudes pour la discipline du CCE.

6.1 Concours qualificatifs Selle Français

6.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- SF – 3 ans CCE- Les espoirs du Complet
(Ateliers : Modèle – Allures montées – saut monté – Saut en liberté)

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS (facultatives)
SF – 3 ans CCE- Les espoirs du Complet	3 ans CCE - SF
	3 ans CCE - OC

La section « 3 ans CCE – OC » est strictement réservée à l'évaluation des pouliches et hongres de 3 ans OC en cours d'inscription SF :

- À titre initial,
- À titre initial sur performance,
- À titre rétroactif.

Le circuit est ouvert aux Anglo-arabe. La sélection est organisée par le Stud-Book Anglo-Arabe selon des dispositions et de coefficients qui leurs sont propres et indépendants du Stud-Book Selle Français.

6.1.2 Ateliers et coefficients

Modèle – 30%	
Allures montées – 40%	Pas – 25%
	Trot – 25%
	Galop – 50%
Saut en liberté – 20%	Equilibre sur le plat et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%
Saut monté - 10%	Equilibre sous la selle et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%

6.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier de saut en liberté :

Schéma en annexe 5.

SF – 3 ans CCE- Les espoirs du Complet	Option 1 (ligne à 2 obstacles)	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m,
		1 foulée (7,40m)
	Option 2 (ligne à 3 obstacles)	- Un vertical appelé d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.
		- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, 1 foulée (6,90m)
		- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m, 1 foulée (7,60m)
		- Un vertical appelé d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions. Le nombre de passages est adapté selon la demande du jury.

Atelier des allures montées :

Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du concours complet.

La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de deux ou trois au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Un tour de piste à main gauche au trot enlevé,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Marcher large,
- Cercle au trot en bout de piste de 20m de diamètre,
- A la fin du cercle, départ au galop,
- Marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,
- Changer de main sur la diagonale ; transition progressive au trot,
- Prendre le galop à l'autre main, marcher large,
- Allonger le galop sur la longueur,
- Reprendre,
- Cercle au galop en bout de piste de 20m de diamètre,

- Transition progressive au trot, puis au pas.

Le pas sera évalué à l'issue du saut monté, rênes longues autour du jury.

Atelier de saut monté :

Schéma en annexe 5.

	Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur ou sur la diagonale du terrain :
SF – 3 ans	- Un croisillon, puis mis en obstacle après le 1 ^{er} passage, d'une hauteur de 0,50m
CCE- Les espoirs du Complet	3 foulées (13,5m) - Vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m (le droit sera progressivement transformé en oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m devant, 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1m)

Les premiers sauts se feront entrée au trot, puis au choix au trot ou au galop ; sachant que la ligne est construite pour une entrée au trot. Nombre de passage limité.

Le jury peut adapter au besoin le nombre de passages.

6.1.4 Résultats, classements et rappels

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus.

Les résultats et le classement sont validés par le président du jury.

Les sections SF et OC feront l'objet de classements distincts.

Dotations en annexe 6.

6.2 Espoirs du complet – Finale nationale

6.2.1 Conditions de qualification

A l'issue des épreuves qualificatives, une liste de chevaux qualifiés et une liste d'attente seront établies par le Stud-Book Selle Français en fonction des notes obtenues sur les qualificatives. Les critères suivants peuvent également être pris en compte :

- Le pourcentage de sang de races d'hippodromes : Pur-Sang, Trotteur Français, AQPS, Anglo-Arabe, Arabe (seuil d'environ 40%),
- Les spécificités génétiques (ex : étalons ou famille maternelle confirmés pour la discipline),
- Les aptitudes propres aux chevaux de CCE.

Sur 20 places disponibles pour les Espoirs du complet, jusqu'à cinq places sont réservées au Stud-Book Anglo-Arabe qui sélectionne les chevaux selon les critères qui lui sont propres.

Recommandation : le championnat se déroulant à l'occasion d'un rendez-vous majeur du concours complet international, il est très fortement recommandé que les chevaux y participent dans un objectif de commercialisation.

A ce titre, il est recommandé de disposer d'un dossier radios du cheval.

6.2.2 Ateliers et coefficients

Modèle – 30%	
	Equilibre sur le plat et sur les sauts -25%
	Moyens sur l'obstacle -25%
	Style sur l'obstacle -25%
	Comportement -25%
	Pas – 25%
	Trot – 25%
	Galop – 50%
	Equilibre sous la selle et sur les sauts – 25%
	Moyens sur l'obstacle – 25%
	Style sur l'obstacle – 25%
	Comportement – 25%

6.2.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au trot,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Aller/Retour au trot sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier du saut en liberté :

Schéma en annexe 5.

	- Un obstacle de réglage d'une hauteur de 0,60m, <i>1 foulée (6,90m)</i>
SF – 3 ans	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m,
CCE- Les	<i>1 foulée (7,60m)</i>
espoirs du	- Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m
Complet	Puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,10m devant, 1,15m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions. Le nombre de passages est adapté selon la demande du jury.

Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.

Atelier des allures montées :

Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du concours complet. La présentation montée se déroule individuellement ou en groupe de 2 ou 3 au plus selon le programme.

Les chevaux arrivent détendus.

Déroulement type de la présentation (celle-ci pourra être ajustée à la demande du jury) :

- Prendre le trot sur l'indication du jury
- Cercle au trot de 20m de diamètre en bout de piste,
- Changement de main sur la diagonale en développant le trot,
- Cercle au trot de 20m de diamètre en bout de piste,
- Changement de main sur la diagonale,
- Départ au galop dans le virage et rester sur le cercle au galop,
- Changement de main sur la diagonale, changement de pied ou transition progressive au trot,
- Prendre le galop à l'autre main, rester sur le cercle,
- Transition progressive au trot, puis au pas.

A la fin de l'atelier monté, une phase de galop libre sur une distance d'environ 200m, à la vitesse d'environ 450m/mn sera demandé pour apprécier la classe naturelle de galop du cheval.

Le pas sera évalué à l'issue du saut monté, rênes longues autour du jury.

Atelier de saut monté :

Schéma en annexe 5.

Les cavaliers doivent posséder au minimum un niveau galop 7 avec licence FFE à jour, gilet de protection homologué, casque homologué pour la présentation des chevaux au saut monté.

	Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur, et de 2 obstacles encadrés, appelés et isolés.
	- Passage d'un croisillon d'une hauteur de 0,50m
	<i>5 foulées (21,50m)</i>
SF – 3 ans CCE- Les espoirs du Complet	- Vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m qui se transforme en oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m devant, 1,10m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,10m.
	- Puis enchaînement (sur les deux derniers passages) sur 2 obstacles isolés de type naturel (type derby cross), bien encadrés, aux côtes équivalentes

L'enchaînement se déroulera de la manière suivante :

Le premier saut se fera entrée au trot ; puis entrée au trot ou au galop au choix du présentateur. Nombre de passages limité.

6.2.4 Résultats, classements et rappels

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant assisté du président du corps des juges ou son représentant.

Le classement général est obtenu par la combinaison des notes de chaque atelier, auxquelles sont affectés les coefficients ci-dessus, ainsi que les points de bonification.

Dotation en annexe 6.

7 Circuit Selle Français Dressage

Objectif : caractériser, identifier et offrir de la visibilité aux meilleurs foals, 2 et 3 ans Selle Français présentant des aptitudes pour la discipline du Dressage.

Les épreuves d'élevage pour les foals, 2 ans et 3 ans Selle Français à Orientation Dressage sont coordonnées avec l'association France Dressage en qualité de maître d'œuvre dans le cadre du contrôle de performance pour la discipline du Dressage.

Les conditions générales des concours organisés par France Dressage sont détaillées dans le règlement général de France Dressage : https://www.france-dressage.org/files/ugd/d60757_7f636522acee4944a6f8ecd3727f72e0.pdf

7.1 Concours qualificatifs

7.1.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- France Dressage

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS
FD – Foals Chevaux	Femelles
	Mâles
FD – Chevaux de 2 ans	Femelles et Hongres
	Mâles
FD – Chevaux de 3 ans	Femelles et Hongres
	Mâles

La qualification peut également avoir lieu à domicile sous les mêmes conditions techniques qu'un concours conformément au règlement général de France Dressage : https://www.france-dressage.org/files/ugd/d60757_7f636522acee4944a6f8ecd3727f72e0.pdf

Les épreuves qualificatives de France Dressage sont ouvertes exclusivement aux chevaux nés en France, inscrits dans un Stud-Book de l'Union Européenne ou OC, et inscrits au SIRE. Ces qualificatives peuvent être le support d'évaluation pour les OC foals, 2 ou 3 ans en cours d'inscription SF :

- À titre initial,
- À titre initial sur performance,
- À titre rétroactif.

7.1.2 Ateliers et coefficients

Modèle – 40%	Attache tête -encolure – 5%
	Profil Avant - Epaule – Avant-Bras - 5%
	Garrot - Dos - Rein - 5%
	Croupe - Bassin - Cuisse - 5%
	Membres - 5%
	Aplombs Antérieurs - 2,5%
	Aplombs Postérieurs - 2,5%
	Impression d'Ensemble - Perspectives - 5%
Allures en liberté – 60%	Chic - 5%
	Pas – 20%
	Trot – 20%
	Galop – 20%

7.1.3 Déroulement des épreuves

Atelier du modèle : présentation en main si possible sur un sol dur. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Entrée au pas,
- Arrêt,
- Aller/Retour au pas sur 30m,
- Arrêt en présentant le cheval de l'autre côté,
- Sortie au pas.

Atelier des allures en liberté : présentation en liberté au trot et au galop. Le pas est jugé à la fin, le sujet est tenu et présenté en main par le présentateur.

Le sujet pourra également être présenté au trot en main, à la demande du jury.

Le jugement de la locomotion s'apprécie en fonction de la discipline du dressage.

7.1.4 Résultats, classements et rappels

Les chevaux seront notés selon une grille établie par France Dressage, sur laquelle un protocole d'explication des notes sera inclus et remis à chaque propriétaire. Une copie des protocoles devra être adressée au secrétariat de France Dressage, par le ou les juges présent(s). Les chevaux ayant obtenu une note supérieure ou égale à **70%** seront qualifiés pour la finale des Espoirs du Dressage.

7.2 Espoirs du dressage – finale nationale

Les Espoirs du dressage est un championnat **exclusivement réservé aux chevaux SF ou OC** en cours d'inscription à titre initial sur performances (foals). Il s'intègre dans les épreuves du championnat France Dressage.

7.2.1 Circuits et sections

Le circuit suivant sera au programme :

- France Dressage

A l'initiative des organisateurs, des sections pourront être ouvertes selon la répartition suivante :

CIRCUIT	SECTIONS
FD – Foals Chevaux	Femelles Mâles
FD – Chevaux de 2 ans	Femelles et Hongres Mâles
FD – Chevaux de 3 ans montés	Femelles et Hongres Mâles

7.2.2 Conditions de participation

Conformément au règlement général de France Dressage, peuvent participer aux Espoirs du Dressage, les chevaux répondant aux critères suivants :

- Qualifiés lors des épreuves qualificatives définies dans le présent règlement.
- Les foals chevaux classés « Elite » lors des championnats de France 2024, avec la note de 80 % et plus, sont qualifiés d'office pour la finale des championnats de France 2026.
- Les 2 ans chevaux classés « Elite » lors des championnats de France 2025, avec la note de 80 % et plus, sont qualifiés d'office pour la finale des championnats de France 2026.
- Depuis 2023 : les foals issus d'un ou 2 parents labellisés ne sont plus qualifiés d'office et doivent de ce fait être présentés à un juge pour obtenir leur qualification.

7.2.3 Ateliers et coefficients

Pour les foals et 2ans :

Modèle – 40%	Attache tête -encolure – 5%
	Profil Avant - Epaule – Avant-Bras - 5%
	Garrot - Dos - Rein - 5%
	Croupe - Bassin - Cuisse - 5%
	Membres - 5%
	Aplombs Antérieurs - 2,5%
	Aplombs Postérieurs - 2,5%
	Impression d'Ensemble - Perspectives - 5%
Allures en liberté – 60%	Chic - 5%
	Pas – 20%
	Trot – 20%
	Galop – 20%

Pour les 3ans :

Ateliers en liberté - 50%	Modèle – 40%	Attache tête -encolure – 5%
		Profil Avant - Epaule – Avant-Bras - 5%
		Garrot - Dos - Rein - 5%
		Croupe - Bassin - Cuisse - 5%
		Membres - 5%
		Aplombs Antérieurs - 2,5%
		Aplombs Postérieurs - 2,5%
		Impression d'Ensemble - Perspectives - 5%
	Allures en liberté – 60%	Chic - 5%
		Pas – 20%
		Trot – 20%
		Galop – 20%
Atelier monté - 50%	Allures montées	Pas – 25%
		Trot – 25%
		Galop – 25%
		Impression générale – 25%

7.2.4 Déroulement des épreuves

Les ateliers des allures en liberté et du modèle se font “à l’aveugle” : les poulains sont présentés par des présentateurs engagés par France Dressage.

Atelier des allures en liberté : le poulain rentre en main dans le ring de présentation. Dans un premier temps, il est lâché pour la présentation en liberté au trot et au galop. Le poulain est récupéré par le présentateur et présenté en main pour l’évaluation du pas. L’évaluation du trot pourra également s’effectuer en main, à la demande du jury.

Le jugement de la locomotion s’apprécie en fonction de la discipline du dressage.

A la suite, le poulain est présenté au modèle.

Atelier du modèle : présentation en main. Chaque sujet sera présenté des deux côtés.

- Arrêt d’un côté puis l’autre,
- Plusieurs aller/retour au pas face au jury,
- Sortie au pas ou au trot.

Atelier des allures montées : pour l'atelier des allures montées, c'est le cavalier habituel du cheval qui le présente sous la selle. Il déroule une reprise sur un rectangle de dressage. Le texte de la reprise est disponible sur le site de France Dressage : https://www.france-dressage.org/_files/ugd/13e213_95224230bf274fc5aaa749de8bf7ebe3.pdf

7.2.5 Sélection approbation mâles de 3 ans

Les épreuves des Espoirs du Dressage pour les mâles de 3 ans Selle Français servent de support pour la sélection pour le testage en vue de l'approbation Selle Français.

Dans un objectif de caractérisation morphologique détaillée des reproducteurs mâles et de cohérence avec les étalons de CSO, les candidats sont évalués par un jury SF spécifique en plus du jury du Championnat France Dressage.

Les expertises sont ensuite présentées à la commission d'approbation : les mâles ayant reçu un avis favorable sont admis à participer à la session de testage des mâles de 3 ans. Celle-ci se déroule à la fin de l'année de 3 ans comme décrit au §3. du présent règlement.

7.2.6 Résultats, classements et rappels

Les chevaux seront notés selon une grille établie par France Dressage, sur laquelle un protocole d'explication des notes sera inclus et remis à chaque propriétaire.

Dotations en annexe 6.